Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2012)

Heft: 279-280

Artikel: La Suisse de l'après-nucléaire : les perspectives énergétiques à l'horizon 2050

Autor: Auger, Denis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849510

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉNERGIE

La Suisse de l'après-nucléaire

Les perspectives énergétiques à l'horizon 2050

par Denis Auger

Après la catastrophe nucléaire survenue à Fukushima le 11 mars 2011, le Conseil fédéral a annoncé le 25 mai un virage historique : la Suisse renonce officiellement à l'énergie nucléaire. Une décision tout sauf évidente. C'est qu'aujourd'hui, la part du nucléaire dans la production suisse d'électricité s'élève à 40,7 %, tandis que les centrales hydrauliques fournissent 53,7 % de l'énergie du pays, les centrales thermiques conventionnelles et les autres énergies 5,6 % (dont 2 % d'énergies renouvelables). Évidemment, on ne remplace pas d'un coup de baguette magique 40,7 % de l'approvisionnement énergétique. Il faudra donc du temps. Le Conseil fédéral a fixé le cap : c'est en 2050 (avec un premier cap en 2035) que la Suisse aura totalement changé sa politique énergétique et sera entièrement débarrassée du nucléaire. Le gouvernement a mis en consultation jusqu'au 31 janvier prochain son projet intitulé « Stratégie énergétique 2050 ». Au programme : renoncement à l'énergie nucléaire, économies d'énergie, augmentation régulière de la part des énergies renouvelables, importation et production d'électricité fossile. Une réforme fiscale écologique sera mise au service de ce programme ambitieux afin d'inciter les Suisses à réduire davantage leur consommation et à améliorer leur efficacité énergétique.

La part belle aux énergies renouvelables

Quels sont les objectifs chiffrés de cette stratégie ? En 2050, la production suisse devrait ressembler à ceci : la part des énergies renouvelables devra atteindre 24 220 GWh, soit 15 fois plus qu'aujourd'hui. Le gouvernement mise sur les progrès des ces technologies. À cette date-là, les énergies renouvelables compenseront quasiment l'énergie produite par les centrales nucléaires (environ 25 000 GWh aujourd'hui). La dernière centrale nucléaire du pays aura fermé en 2034.

Quant aux coûts de la sortie du nucléaire, les estimations varient : le gouvernement avance le chiffre de 30 milliards de francs, l'Association des entreprises électriques suisses (AES) une fourchette entre 118 et 150 milliards de francs.

La Suisse va donc renoncer totalement à l'énergie nucléaire. Mais quelles sont les alternatives énergétiques ? En ce qui concerne l'éolien, le Conseil fédéral reconnaît dans son rapport *Potentiel des énergies renouvelables dans la production d'électricité* d'août dernier à l'attention de l'assemblée fédérale, que la Suisse a 20 ans de retard sur un pays comme l'Allemagne. Côté hydraulique, on estime le potentiel de développement entre 1,53 TWh et 3,16 TWh par an d'ici 2050. Dans le domaine photovoltaïque, compte tenu du prix des installations, les toits des bâtiments devraient accueillir couramment des panneaux solaires, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) recommandant d'adopter la même évolution de croissance que celle des pays voisins afin de ne pas connaître des phénomènes compensatoires négatifs en termes de prix. L'OFEN estime de 15 à 35 TWh le potentiel annuel du photovoltaïque, rien qu'en ce qui concerne les installations sur les toits des bâtiments. La biomasse ? Elle est intéressante surtout au niveau régional, à condition d'utiliser les déchets locaux, engrais de ferme, résidus de la production agricole et forestière.

Mais les équipements coûtent trop cher pour une exploitation généralisée.

Économies et recherche

Pour atteindre l'objectif ambitieux de 2050, tout sera fait pour encourager voire rendre obligatoires les économies d'énergie, essentiellement dans le secteur du bâtiment qui absorbe à lui seul 46 % de la consommation totale d'énergie aujourd'hui. Mais

Swisspics.ch

Swisspics.ch

tous les domaines seront concernés : l'électroménager, l'informatique, l'éclairage public, les vitrines de magasins, etc. La fin des chauffages et chauffe-eau électriques est prévue. Quant aux particuliers qui ne jouent pas le jeu, ils s'exposeront à des amendes. L'objectif chiffré est des plus simples : une diminution de 50 % d'ici 2050 de la consommation électrique des particuliers. La recherche ne sera pas oubliée : le budget va doubler et des installations pilotes vont être mises en place. Quand on connaît la renommée des chercheurs des EPF suisses, il n'y a aucune crainte à avoir dans ce domaine. Même si la Suisse a pris du retard dans la mise en œuvre des énergies renouvelables, son savoir-faire est au meilleur niveau. On parle par exemple du prix Nobel pour le Pr Graetzel de l'EPFL dont les cellules solaires imitant le processus de photosynthèse sont réputées dans le monde entier.

Les procédures juridiques vont également changer. Le gouvernement prévoit notamment de rendre plus difficiles les recours contre l'installation d'éoliennes et de raccourcir les procédures d'autorisation de ces machines. En parallèle, les installations distantes des habitations seront encouragées, notamment en forêt. En ce qui concerne le solaire photovoltaïque, on s'orienterait vers une aide aux petites installations plutôt que le simple rachat de courant.

Évolution de la fiscalité

La taxe sur le CO_2 (aujourd'hui 36 francs par tonne, elle ne concerne que le mazout et le gaz) et la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) seront remplacées à partir de 2020 par une redevance unique. Plusieurs scénarios sont envisagés, tous prévoient une hausse importante de l'essence et du mazout, donc des énergies fossiles. Mais attention, les subventions baisseront, prévient Doris Leuthard, expliquant que « si l'énergie reste trop bon marché, personne ne sera incité à l'économiser ». Dans ce domaine, les discussions et les oppositions promettent d'être virulentes.

Mais c'est surtout la question du prix futur de l'électricité qui cristallise les craintes. Aujourd'hui, le kWh issu de la filière photovoltaïque coûte 10 à 15 fois plus cher que le kWh nucléaire. Il est vrai que pour ce dernier, les coûts externes comme celui du retraitement des déchets, qui ne peuvent que s'élever au cours des ans, ne sont pas inclus dans le prix final. On s'attend à une hausse du prix de l'électricité de l'ordre de 20 à 30 %.

Pas de consensus politique

La stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral ne rencontre pas, loin s'en faut, l'assentiment des partis politiques et des différentes organisations concernées. Certains craignent que le Conseil fédéral, sous le choc de la catastrophe de Fukushima, ait pris une décision trop rapide et précipitée. Les Verts applaudissent la décision de sortir du nucléaire mais auraient souhaité une sortie immédiate et une mise en œuvre plus rapide de la taxe d'incitation écologique. D'autres se demandent quelle sera la marge de manœuvre d'une Suisse isolée au cœur de l'Europe. Des dissensions apparaissent aussi en ce qui concerne les énergies de substitution au nucléaire. Si presque tout le monde ne reconnaît aux centrales à gaz au mieux qu'un rôle d'apport provisoire, les avis divergent sur le sort à réserver à des technologies comme la géothermie.

Greenpeace a déjà formulé ses exigences : libéralisation immédiate des 18 000 projets photovoltaïques figurant dans la liste d'attente de la RPC, refonte de la RPC avec notamment l'abolition des contingents, baisse de la rétribution au kWh de l'électricité solaire afin d'augmenter le nombre d'installations susceptibles d'être financées. Les associations faîtières de l'économie, elles, surveilleront de très près l'évolution des prix de l'électricité qui pourraient nuire à la compétitivité des entreprises suisses. Bref, la Stratégie énergétique 2050 va devoir convaincre.

Et les discussions ne font que commencer. À la fin de la procédure de consultation, commenceront les débats parlementaires qui dureront toute l'année prochaine et probablement en 2014, puis très certainement interviendra le moment du vote populaire, pour une entrée en vigueur possible en 2015. ■